

PNR Avesnois : le dialogue territorial booste l'agriculture bio

Depuis 2010, le territoire consacre beaucoup d'efforts à l'extension du domaine de l'agriculture biologique et les résultats sont là. Cela n'a pas empêché le Parc de soutenir des initiatives de circuits courts, d'encourager l'évolution des acteurs de la restauration collective et de participer à des animations sur le goût en milieu scolaire. Aujourd'hui, ces actions pourraient être ordonnées dans un système alimentaire territorial...

Le [parc naturel régional \(PNR\) de l'Avesnois](#) est un pays à dominante rurale, cela s'entend. Mais il est intéressant de constater que cette campagne-là reste active et que l'agriculture y est encore très présente. Si les forêts représentent un peu moins de 15 % des 124 000 hectares du Parc, la surface agricole en occupe 60 %. Le bocage caractéristique du secteur, aux prairies et champs cernés par plus de 10 000 km de haies, s'étend sur 50 000 hectares. Et l'on recense quelque 1 200 exploitations, dont 80 % sont dédiées à l'élevage.

L'agriculture bio comme filière économique et facteur de préservation de l'eau

On comprend que le PNR mise beaucoup sur cette activité en termes de développement économique. Le territoire est géré par un syndicat mixte qui regroupe les 138 communes membres, les intercommunalités, le Conseil régional et le Département du Nord. Ses orientations sont consignées dans une charte, validée par l'Etat. La dernière a été établie en 2010, pour douze ans. Outre la protection de la biodiversité et la promotion de la ruralité, elle se donne pour ambition de valoriser les ressources locales, et notamment de booster l'agriculture biologique. Avec l'objectif que 30 % de la surface agricole soient inscrits dans ce mode en 2022. Le défi est objectivement énorme mais le Parc et ses forces vives s'y sont engagés avec quelques atouts et acquis. Les pratiques bio ont commencé à rencontrer un écho dans l'Avesnois dès le début du siècle. Elles ont d'abord concerné des fermes d'élevage à l'herbe, pour lesquelles les procédures de conversion sont relativement peu contraignantes (compléments alimentaires bio, limitation du nombre de bêtes, usage

raisonné des médicaments). Par ailleurs, deux coopératives locales, Ucanel pour la collecte de lait et Cevinor pour la viande, ont pris les moyens de répondre à une demande croissante de produits bios. Les producteurs y ont trouvé des prix rémunérateurs. Enfin un sujet d'intérêt général s'est imposé à tous les acteurs : la préservation de la ressource en eau potable. La généralisation de la bio est un moyen de conserver la nappe locale propre et abondante ; l'[Agence de l'Eau Artois-Picardie](#) y est très favorable.



©Matthieu Franquin

La voie du "dialogue territorial"

Pour accompagner les professionnels avesnois dans ce mouvement, la Chambre d'agriculture et le groupement des agriculteurs biologiques du Nord (Gabnor) ont dépêché chacun un technicien dans le Parc. Ils effectuent les diagnostics d'exploitations et suivent les agriculteurs dans le renouvellement de leurs méthodes et de leurs installations, pendant des périodes variant de six mois à quelques années. A côté de ces expertises techniques, les élus administrateurs et l'équipe du PNR ont choisi de lancer un "dialogue territorial sur l'agriculture biologique". Sous la houlette d'un comité de pilotage rassemblant ses partenaires institutionnels et associatifs, le Parc a mis en chantier une stratégie partagée en faveur de l'agriculture biologique.

Avec les techniciens des différentes parties, il a réalisé un état des lieux, au moyen d'une grille d'analyse nationale dénommée "Eau et agriculture biologique" 1. Il s'agissait de cerner les opportunités de développement pour les agriculteurs, d'en considérer les impacts sur la biodiversité et sur la nappe phréatique, de mesurer les potentiels de consommation de produits d'agriculture biologique. Deux groupes de travail ont ensuite été constitués pour répondre aux principaux manques relevés : la structuration des filières et l'accompagnement à la production d'une part ; les circuits courts et l'approvisionnement local en bio d'autre part. Ils ont été ouverts, selon les nécessités, à de nouveaux interlocuteurs, comme les intercommunalités, les coopératives, le lycée agricole ou l'organisme de gestion de l'eau Noréade. Ils ont permis de rassurer les quelques acteurs inquiets, agriculteurs s'interrogeant sur le pari financier du passage à la bio ou sur les aspects techniques de la conversion. En fin de compte, les deux groupes ont pu formuler des propositions réalistes (voir zoom ci dessous), à même d'assurer la pérennité de l'activité agricole locale.

ZOOM sur la stratégie bio

La "stratégie partagée pour le développement de l'agriculture bio en Avesnois" a été adoptée en 2013. Elle tient en quatre axes et onze actions :

- Axe 1 - Développer, diversifier et valoriser les productions AB de l'Avesnois : le lait, la viande bovine, les produits maraîchers ainsi que des produits manquants (céréales, porc, volaille).
- Axe 2 - Créer les conditions nécessaires à la viabilité des exploitations et à l'installation de nouveaux agriculteurs bio : aide à l'autonomie fourragère des élevages, aide à l'accès au foncier et à la transmission.
- Axe 3 - Développer la demande de produits bio et locaux : étudier et structurer l'offre et la demande en restauration collective, appuyer les initiatives collectives de circuit court, accompagner les commerçants et artisans locaux
- Axe 4 - Préserver la ressource en eau : développer l'agriculture bio sur les zones à "enjeu eau" (aires de captage).



© Matthieu Franquin

Une stratégie bio qui paie

Dans le cadre de cette stratégie, le PNR s'est particulièrement attaché à la constitution et à la consolidation de filières, avec ses partenaires : visites de fermes, sensibilisation de bouchers et de boulangers, étude sur la rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture biologique (par exonération de taxes ou aide à l'achat de terres et de matériel). En 2016, l'accent sera mis sur la mobilisation des consommateurs, pour l'heure difficiles à toucher, y compris par le biais d'associations représentatives. Depuis 2015, la mise en oeuvre de ce plan bénéficie chaque année de 300 000 euros de financements, provenant à 60 % de l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Aujourd'hui, le territoire compte plus de 100 exploitations bio, couvrant 6 % de la surface agricole. Il n'y en avait qu'une trentaine en 2008 ; 70 ont été converties en sept ans ! Et le mouvement s'accélère. Dans un contexte de crise du secteur conventionnel, les éleveurs sont attirés par la perspective de revenus très supérieurs en lait bio (près de 450 euros les 1 000 litres). Le changement est aussi dans les esprits, assure le PNR : un effet de seuil est franchi, qui lève beaucoup d'appréhensions.

Circuits courts : des boutiques de produits locaux à la restauration collective

La bio n'est pas l'unique objet de préoccupation du Parc en matières agricole et alimentaire. Dès la fin du siècle précédent, il s'est engagé dans la promotion des produits du terroir. Ont ainsi été lancées successivement un réseau des boutiques de l'Avesnois (15 adhérentes à ce jour), un label "produits du Parc" (poires, pommes et cidres venant de vergers hautes tiges traditionnels), une marque de viande bovine locale et un réseau de "restaurateurs de l'Avesnois" (faisant place, sur leurs cartes, aux produits locaux). De nombreux marchés et salons professionnels ont aussi été soutenus. Et des "classes du goût", organisées par l'association "les sens du goût" (Le Quesnoy), avec des moyens financiers alloués par l'Union européenne, ont mobilisé plusieurs centaines d'écoliers. Enfin, comme d'autres territoires, le Parc s'est efforcé de favoriser l'approvisionnement des unités de restauration collective en aliments locaux et bio.

ZOOM sur l'action "restauration collective"

En 2014, on recensait 170 services de restauration collective dans le périmètre du Parc. La plupart étaient délégués à des sociétés privées. Quelques-uns de ces prestataires se faisaient livrer, très ponctuellement, des produits locaux. Un programme d'action a été mis sur pied avec la chambre d'agriculture et A Pro Bio en direction de tous les acteurs de la filière. Les communes se voient proposer une aide pour ouvrir les cahiers des charges de leurs marchés publics à des produits locaux et bio. Les professionnels des cuisines et les personnels d'encadrement des cantines sont conviés à des formations. En novembre 2015, le PNR a organisé un salon de l'offre alimentaire en Avesnois, qui a réuni 80 professionnels de la restauration et vingt producteurs susceptibles de devenir leurs fournisseurs : une très utile prise de contact... Enfin, pour mieux cerner l'état du marché, bien analyser l'activité et la comptabilité des établissements et pouvoir pointer d'éventuels progrès, un travail de construction d'indicateurs est entrepris depuis peu.

Vers une politique alimentaire territoriale ?

L'Avesnois est-il en marche vers un système alimentaire durable ? Des actions spécifiques sur les "produits et savoir-faire culinaires locaux" ont été soumises ces derniers temps aux appels à projets "alimentation" du gouvernement. Quelques financements ont permis, par exemple, l'organisation de formations d'acteurs-relais

de circuits courts dans des centres sociaux, des offices de tourisme, des collectivités. En 2016, un projet commun du Parc et de l'association "les sens du goût", qui travaille sur l'éducation alimentaire au plus près des publics, a été retenu parmi les vingt du programme national pour l'alimentation : les enfants d'une vingtaine de classes ramasseront des pommes dans les vergers et fabriqueront des jus. Pour que tous les programmes de promotion de l'agriculture et d'une alimentation saine convergent dans une vraie politique territoriale, il faut que les élus l'expriment comme une priorité, qu'une instance de pilotage ad hoc soit mise en place et que des acteurs importants, comme ceux de la santé ou encore de la grande distribution, soient associés à la démarche. Afin d'assurer, finalement, la plus grande participation possible des habitants...



Matthieu Franquin

Parc Naturel Région de l'Avesnois

- Orientations inscrites dans une "charte de Parc" pour 2010-2022
- Adoption d'une stratégie partagée pour le développement de l'agriculture bio en 2013.
- Lauréat du programme national pour l'alimentation pour 2016

Ce qu'il faut retenir de cette démarche

- La stratégie de développement de la bio par le dialogue territorial est remarquable par les résultats de conversion obtenus. Au départ, cette stratégie est née de la vulnérabilité de la ressource en eau de la nappe de la craie. La formation au processus de dialogue territorial, financé en partie par l'Agence de l'Eau, a permis d'outiller le chargé de mission du Parc en savoir-faire de médiation et de réalisation de projets collectifs.
- Un lien direct avec la filière pour une spécificité bio rémunératrice. Cette approche filière permet d'impliquer une grande partie des intervenants du système alimentaire (agriculteurs, transformateurs et consommateurs).
- Le territoire, dans un rôle de médiateur, consolide les dynamiques de changement de pratiques :
 - il stimule les circuits courts alimentaires vers des dynamiques opérationnelles (boutiques, restauration collective) ;
 - il organise la formation des acteurs-relais (professionnels des cuisines, centres sociaux, offices du tourisme).

Chiffres-clés

(Recensement agricole de 2010 et recensement de la population de 2012)

- 60 % du Parc en surface agricole
- 80 000 hectares consacrés à la culture et à l'élevage, dont 6 % en bio
- 1 200 exploitations
- 70 exploitations converties à la bio en 7 ans
- 157 000 habitants

Contact

Matthieu Franquin, Chargé de mission développement rural et agricole -

Tél : 03 27 77 51 60

Courriel : matthieu.franquin@parc-naturel-avesnois.com

Rédaction : *Bertrand Verfaillie, journaliste indépendant, en lien avec Marie Décima, Chargée de mission Environnement au Cerdd.*